

CONSEIL MUNICIPAL 05/10/2021

ADHESION ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN SAONE DOUBS

Mme le Maire informe le conseil que sur notre territoire de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées, seulement 2 communes Anse et Ambérieux sont concernées par la Saône, Cependant leur adhésion ne pourra être validée par le Préfet uniquement après avis favorable à la majorité qualifiée de 2/3 des communes représentant la moitié de la population ou de la moitié des communes représentant les 2/3 de la population

Accord du conseil

CONVENTION FOURRIERE ANNEE 2022-2023,

Mme le Maire propose au conseil de renouveler la convention fourrière avec la SPA pour un montant de 0,60 €/habitants.

Accord du conseil

SIEVO : Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public canton de Val d'Oingt et commune du Bois d'Oingt

Madame le Maire informe le conseil municipal que les rapports cités en objet sur le prix et la qualité du service des eaux pour l'année 2020 ont été présentés à l'assemblée syndicale le 30 septembre 2021 et leur en fait communication. Ils sont à la disposition du conseil.

Elle donne quelques chiffres clés :

Tout d'abord le territoire desservi : les communes de LETRA – STE PAULE – TERNAND – ST VERAND – VAL D'OINGT – THEIZE – MOIRE – FRONTENAS – BAGNOLS – PORTE DES PIERRES DOREES.

- 5418 clients desservis dont 115 sur MOIRE
- 10 réservoirs
- 249,6 km de réseaux de distribution d'eau potable
- ***Conformité : 100 %***

Elle rappelle que des bornes de puisage de l'eau de couleur verte sont à disposition sur tout le territoire du syndicat pour les entreprises de travaux publics, les services de voirie, des espaces verts...Ces bornes sont présentes sur les communes de Létra, St Laurent d'Oingt, Oingt, Frontenas et Liergues.

MISE EN PLACE D'UN REGIME INDEMNITAIRE : RIFSEEP

Mme le Maire propose au conseil municipal d'instaurer le RIFSEEP qui comprend 2 parts :

- L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle,
- Le complément indemnitaire annuel (CIA) versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent.

Les bénéficiaires sont les agents titulaires, stagiaires et contractuels

Mme le Maire soumet au conseil les montants maximums individuels bruts annuels de IFSE et les montants maximums individuels bruts annuels du CIA,

Elle propose la mise en place de ce régime indemnitaire au 1er janvier 2022.

Elle précise que ce projet doit être transmis au Comité Technique du Centre de Gestion pour avis et que le mois prochain le conseil pourra délibérer.

Elle précise également que ces montants sont des maximums et que les montants réellement versés sont du seul ressort du Maire qui prendra un arrêté pour les fixer,

Accord du conseil

TRAVAUX DES COMMISSIONS

SAVA

Mise en séparatif eau usées eaux pluviales sur le hameau du Charmetton : contacts et visites : travaux fin octobre.

Voirie

Route des Morguières -2^{ème} tranche : travaux sous peu

Nids de poule : Pascal ROLLIN les a bouchés

Voie du tacot : Devis COTTINET 1600 € TTC de moitié avec Val d'Oingt, Jean-Daniel RONGIERES prendra contact avec les élus de cette commune.

Tourisme

Plan touristique : Délimitation par hameaux, zones bois, vignes, prés, ne pas faire apparaître le tracé des parcelles etc,,,

Mobilier-Matériel

Terrain de pétanque : Une poubelle vient d'être installée

CCBPD

Compte rendu réunion emploi formation jeunesse. Forum de l'emploi prévu en mai 2022.